



Mairie

10 Impasse des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15

mairiedeteille@orange.fr

Horaires de la mairie

- * Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- * Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

Horaires de la poste

- * Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
- * Le samedi de 9h00 à 11h30
- Tél : 02.40.97.26.00

Site : www.teille.fr

Agenda du mois

Mars

16 au 28 - Opération Toutes Pompes Dehors »
28- Permanences « Vivre Teillé Autrement »
29 - Elections Départementales
28/29 - Bourse d'été Petit à Petit
Club des ainés - lire en page 3

Avril

2 - Animation bibliothèque
11 - Vente de chaussures St Rémy, Mr Le Lubois
11 - Balade Moto Ancenis
20 - découverte du Monde « Le Groenland »



TEILLE—Actualités

n° 846

Avril 2015

Municipalité

ETA T CIVIL



Naissances : Le 7 février - BURGE Louis
Le 17 février - PAILLUSSON Alix
Le 19 février - MASSON Thaïs

Cimetière

Traitement désherbage des allées dans le cimetière la semaine 14 (du 30 mars au 3 avril) la nouvelle réglementation nous oblige à bloquer l'accès du cimetière une journée

Commande de pain

Le changement de propriétaire du PROXI, obligera la fermeture complète du magasin (le temps de réorganisation et modification) , cependant la vente du pains, croissants, pains au chocolat... sera assurée par le « Teilléen » au 02.40.97.79.92. Les indications seront affichées sur la porte du magasin au moment.

Pour la carte d'identité de + de 15 ans : l'usager peut télécharger un document selon le pays où il se rend. L'usager imprime le document et le présente au contrôle

Les documents téléchargeables sont accessibles sur le page suivante :
<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI>

Chaque bulletin municipal rappellera les soldats décédés un siècle auparavant en apportant quelques informations pour mieux les situer dans la vie Teilléenne. Toute personne ayant ou recherchant des renseignements sur ceux-ci peut contacter l'ARMAT.

Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

En ce mois de **Mars 1915** pour la première fois depuis le début de la guerre au mois d'août dernier, aucun de nos soldats n'est décédé. Rappelons toutefois que ce sont au total 25 enfants du pays qui nous ont quitté en huit mois.

Ecole Jacques DEMY : INSCRIPTIONS année 2015/2016

Maryse OUAIRY, directrice de l'école Jacques Demy, se tient à la disposition des familles désirant inscrire leur(s) enfant(s) pour septembre :les mardi, jeudi et vendredi après la classe ou le lundi toute la journée. Merci de prendre rendez-vous au 02.40.97.71.98. ou par email : ecolejacquesdemy@wanadoo.fr. Une visite de l'école vous sera proposée, merci de vous munir

ACTUALITES diverses

Inscription
à l'école

Ecole Saint Pierre de Teillé - INSCRIPTIONS année 2015/2016

Veuillez contacter M. Gildas CHAUVEAU, Chef d'établissement de l'école, par téléphone au 02 40 97 71 71 ou par mail à ec.teille.st-pierre@ec44.fr si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants. Lors du rendez-vous qui vous sera proposé, vous devrez vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

ACTUALITES diverses

Vous pouvez rencontrer les élus de « Vivre Teillé Autrement » le dernier samedi de chaque mois de 10h30 à 12h à la Petite Salle. Prochaine permanence: le 28 mars 2015.



A.L.SH 3/10 ans du Sivom de Riaillé VACANCES de Printemps, 2 lieux d'accueils : Pannecé et Trans Sur Erdre

Les dossiers d'inscriptions pour l'accueil de loisirs des vacances de printemps (du 13 au 24 avril) sont disponibles.

Vous pouvez les retirer aux accueils périscolaires et mairies de votre commune ainsi qu'à la Maison des Services à Riaillé ou si vous avez internet : www.maison-services-riaille.com



DECOUVERTE DU MONDE **GROENLAND**

Crépuscule des glaces

Film HD de Pierre-Marie HUBERT

Contrairement à ce que l'on imagine souvent, le Groenland n'est pas qu'une île de glace et sa terminologie « Groenland », « Le pays vert », donne un indice précieux de la nature environnante que l'on y découvre avec bonheur : prairies, fleurs variées, rivières étincelantes entourées de glaciers et d'icebergs majestueux. Ici plus qu'ailleurs, on ressent la force mais aussi la fragilité de cette nature éblouissante. En kayak et en randonnée nous découvrirons cette contrée méconnue, de la baie de Disko aux environs de Nunk, sur les traces des cultures Saqqaq et Viking disparues. Avec l'aide de spécialistes, nous essaierons de mieux comprendre cette région captivante et mystérieuse.

Rendez-vous **le lundi 20 avril** Cinéma Eden d'Anensem 14h30, 17h00 ou 20h30 - 5 €adulte et 3 €pour les jeunes de -16 ans



Les nouveaux outils de communication

et nous !



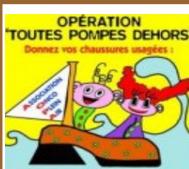
Le samedi 11 avril 2015 de 10h à 12h

Théâtre de la Mauvraie à Riaillé

Matinée d'information et d'échanges

Avec la participation de Christelle BEUGET - « My Ligéri Mag » et des témoignages d'associations locales

Inscriptions en ligne sur <http://goo.gl/forms/V0FcuoTFxw> avant le 25 mars 2015



Opération « Toutes pompes dehors »

Du 16 au 28 mars.

une paire de chaussures usagée donnée = un sourire retrouvé.

L'Association Onco Plein Air (AOPA) renouvelle son action pour les enfants malades. De 2000 à 2012, ce sont 300 enfants, adolescents ou jeunes adultes, atteints de leucémie ou de cancer et suivis au CHU de Nantes qui grâce aux bénévoles qui animent « L'Opération Toutes Pompes Dehors » ont bénéficié d'activités de plein air, de détente et de joie.

**Un dépôt est organisé à la mairie de Teillé.
Contact : AOPA, Tél. : 02 40 56 12 76**



Les Ateliers Ti'Bouts

Organisés régulièrement, Les Ateliers Ti'Bouts proposent à tous les enfants de 0 à 6 ans et à leurs parents, de partager un moment ludique d'échange créatif, juste pour le plaisir de "faire ensemble"...

Ils ont lieu de 9h30 à 10h30,
le mardi à la halte-garderie de Teillé,
le mercredi et le jeudi à la halte-garderie de Trans-sur-Erdre.

pour y participer, il suffit de vous inscrire par mail : ateliers.tibouts@apeed.fr
une participation de 1€ par enfant est demandée.



Planning des Activités Avril 2015

jeudi 2 Manipulation musicale et lecture
mercredi 15 Motricité (de 10h à 11h30)
mercredi 22 Motricité (de 10h à 11h30)



Les Ateliers sont organisés par les parents bénévoles de l'APEED
Association Petite Enfance Erdre et Donneau – rue des Lilas – 44 440 Riaillé.

Plus d'infos sur le site internet de l'association :
www.apeed.fr

Vie associative Teilléenne

Stage de chant avec

Ritz A'Solo

Chanteur, chef de chœur, professeur de chant

Chanteur et choriste professionnel, Ritz harmonise et arrange aussi pour des groupes vocaux. Membre du réseau de Gospel Event dans la France entière, il a notamment participé au chœur de Stevie Wonder à Nantes en 2007. Du gospel aux chants du monde en passant par la chanson française, il dirige également plusieurs ensembles en Loire-Atlantique, et intervient dans des écoles de musique et en milieu scolaire.

www.ritzasolo.com

LE STAGE

Profitez d'une journée entière pour baigner dans le chant. Le stage abordera le chant dans tous ses aspects : technique, musical et scénique. Il est ouvert aussi bien aux débutants qu'aux chanteurs confirmés.

10h à 13h : accueil et première partie du stage.

13h à 14h : pause déjeuner (*).

14h à 16h45 : deuxième partie du stage.

17h à 17h30 : représentation finale (*).

INFOS

- > Public : adultes, minimum 15 personnes.
- > Lieu : salle du Moulin, la Bourdinière 44440 Pannecé.
- > Tarif : 30€.
- > Date limite de réservation : 06 avril 2015.
- > Réservation : Ecole de Musique Poly-Sons
07 82 39 52 68
ecoledemusiquepolyson@gmail.com
www.polysons.net



(*) Prévoyez votre déjeuner et une tenue confortable pour des mouvements libres. S'ils le souhaitent, vos proches et vos amis sont conviés à la représentation finale qui aura lieu à 17h.



Au Nouveau Théâtre de Teillé

« Pièces montées »

Samedi 11 avril

1^{er} acte à 19h30 – 2^{ème} acte à 21h –
3^{ème} acte à 22h30

11 jeunes auteurs de théâtre et 11 troupes amateur des pays de la Loire se retrouvent au théâtre de Teillé pour une soirée originale, première mondiale d'une manifestation baptisée « Pièces montées ». Initiée par les EAT Atlantique (*Ecrivains Associés du Théâtre*), organisée par New Rancard, avec la participation de la Maison Julien Gracq, de St Florent-le-vieil, c'est l'occasion de découvrir les écritures théâtrales d'aujourd'hui, à travers 11 sketches drôles et moins drôles, interprétés par 48 comédiens.

Rencontre de théâtre amateur – Tout public

Entrée 7.5 €, Réduit 5.5 €, moins de 14 ans 3 € - Sur place Bar-Buffet-Crêpes-Galettes - Réservations resa.nr@wanadoo.fr ou 07 86 85 47 87

Amicale des Retraitées

Vie du Club : Pour avril : le 1^{er} jeudi du mois à 14 H 30. Il n'y a pas de club le 16 avril.

Nous avons remercié le 19 février, Michelle, Léandre et Madeleine, pour leur bénévolat à l'Amicale durant de nombreuses années.

Marche : vendredi 27 mars à Riaillé, vendredi 3 avril à Ancenis, vendredi 10 avril à Notre Dame des Langueurs, **vendredi 17 avril et vendredi 24 avril à Teillé**, heure de rassemblement à 14 H,

Repas : le mercredi 15 avril à la salle polyvalente de Teillé, à partir de 12 h 30 (réservé aux adhérents : 16 €, s'inscrire au club du 2 avril).



propose



UN STAGE DE DECOUVERTE MUSICALE

Au travers du chant et des percussions.

Animé par Maud Chérel et Ritz Andri, professionnels de musique et de chant.

Ouvert à tous les enfants
du CE1 au CM1
(de 7 à 10 ans)

Du mercredi 15 avril
au vendredi 17 avril

Salle de la Mauvaise
à Riaillé

de 13h45 à 17h30

Coût :
40€ pour les
3 demi-journées.

Date limite d'inscription
(10 participants minimum)
le 8 avril 2015



Nom..... Prénom.....
Adresse.....

Participera à ce stage.

Règlement à adresser pour confirmation de l'inscription : 2 Place de l'Eglise à Teillé
Chèques bancaires (au nom de l'école de musique Poly-Sons) et chèques vacances acceptés.

Mail : ecoledemusiquepolyson@gmail.com

Tél : 07 82 39 52 68



Association Petit à Petit

Bourse d'été

Puériculture , Jouets ,
Vêtements 0-16 ans



TEILLÉ
salle polyvalente



**Samedi 28 et
Dimanche 29 Mars**

Dépot des articles : Samedi de 10h à 12h30

Maximum de 60 articles = 2 listes de 30 articles/déposant
(étiquetés, listés, de saison, propres et en bon état)

Ventes : Samedi de 15h à 18h;

Dimanche de 9h30 à 12h30



Retrait des invendus : Dimanche de 17H à 17H30

Renseignements : Linda Joignette 02 40 34 10 04 ; Cathia Bouillaud 02 28 00 14 88

<http://asspetitapetit.blogspot.com>



Verre/papiers : les bons gestes

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) gère la collecte des déchets sur l'ensemble du territoire. Qu'il soit ménager, recyclable ou spécifique, tout déchet à sa solution de tri ! Pour le verre et les papiers, direction les points d'apport volontaire...

Les points d'apport volontaire (PAV) aussi appelés Colonnes d'Appart Volontaire (CAV) sont ces cuves en bois implantées sur l'ensemble du territoire.

Dans la colonne **PAPIERS**, je dépose : catalogues, annuaires, livres et cahier, publicités, prospectus, journaux, magazines SANS les films plastiques, courriers, lettres, enveloppes, feuilles de papier.

Sont **interdits** : essuie-mains, papiers spéciaux (cadeaux, calques, crêpons), papiers souillés ou humides, nappes, cartons.

Dans la colonne **VERRE**, je dépose : bouteilles, pots et bocaux en verre SANS les couvercles ni les bouchons.

Sont **interdits** : ampoules, néons, terre cuite, vaisselle cassée, vitres, miroirs, faïence et porcelaine.

Tout dépôt autre, à l'intérieur ou au pied des conteneurs est considéré comme du **dépôt sauvage**, donc interdit.

Pour rappel : - **les emballages ménagers recyclables** (cartonnettes, briques alimentaires, boîtes de conserve, cannettes et emballages plastiques en forme de bouteille ou flacon) sont collectés dans les **sacs jaunes** pour les habitants concernés par la collecte en porte-à-porte ou en dépôt direct dans les **conteneurs enterrés**,

- **Les cartons bruns, encombrants et déchets dangereux** sont à déposer en **déchèteries**.

Pour connaître le point d'apport verre et/ou papier le plus proche de chez vous, contactez votre mairie. Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com

Un doute ? Une question ? Contactez le service Gestion des déchets au **02 40 96 31 89**

PETITES ANNONCES

Donne Mandarin (mâle) 02.40.97.29.24

Loue à Teillé centre bourg T2 50 m² avec garage libre au 1 avril - 02.40.97.23.31

A louer maison T3 le bourg, petit jardin et garagelibre de suite - 02.40.97.70.68

A louer 11 Place de Marché appart. 2 chambres - 06.15.16.01.13

Vend œufs - 1.5€ les 6 - 3 € les 12 et 5 € les 24 - 06.26.88.46.78

Vend armoire secrétaire couleur Orme h180 p 140 - 06.28.94.55.96

Vend table formica avec rallonges + ancienne armoire - 02.40.97.76.25 (heures repas)

BALADE MOTO ANCENIS 44
POUR LE DON DE MOELLE OSSEUSE
DEPART 10 h **Sécurité circuit assuré par**
ORGANISATION AVAV 5 € le casque aidé par France Adot, et le don du sang
SAM 11 AVRIL A LA CHARBONNIERE
Inscriptions et renseignements macypmn@hotmail.fr ou 0659907099

Partners: compa, CA, SUPER U Ligné, ATLANTIQUE VENDEE, Ancenis

Prochaine Parution : 22/04/2015 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à mairiedeteille@orange.fr avant le 15/04/2015.

Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : mairiedeteille@orange.fr
Direction de la publication : C. ROUIL & R. BEN KEBIL, responsables commission communication Mise en page et impression : Mairie de Teillé



SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

Services de garde

Pharmacie :



Permanences à l'extérieur de la pharmacie

Gardes infirmières :



RÉTHORÉ Lise ou ROBERT Monique infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33

BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56

Médecins et ambulances :

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.

Taxi :

BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23 Pour motif médical 24h/24h



Vétérinaire : Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26



Tous à la Rand'donneau du 1Er Mai 2015 à Teillé.

Comme chaque année nous organisons sur les sentiers du Canton deux randonnées ouvertes à tous de 20Km (départ à 8h coût 5€) et 10 km(départ entre 9h et 9h30 coût 4€).

Ravitaillements et pot d'arrivée. Inscriptions à partir de 7h30 au plan d'eau de Teillé

Minoration d'1€ si inscription au 02-40-97-84-39 avant le 01 Mai 2015.

Programme des Rando's d'avril et début Mai 2015

(rassemblement des voitures par commune à 8h45!)

dates	Circuit	Départ 9 H
Mercredi 15 avril	Vivelle ST MARS LA JAILLE	Parking Terrain des sports PANNECE
Dimanche 19 avril	Vivelle ST MARS LA JAILLE	Parking Terrain des sports PANNECE
Mercredi 6 mai	GRUELLEAU	Parking de l'Orée du Bois RIAILLE
Dimanche 10 mai	GRUELLEAU	Parking de l'Orée du Bois RIAILLE

Marches plus rapides

Terrain des Sports Teillé

à 9H

Mercredi 8 Avril

Parking Terrain des sports à Pannecé à 9H

Mercredi 22 Avril

Parking de l'Orée du Bois à Riaillé à 9H

Mercredi 13 Mai

Il reste des places pour notre **voyage annuel en bus des 25-26 Avril 2015 pour un coût de 100€**

A PONTMAIN et FOUGERES où se mêleront randonnées, tourisme, et convivialité.

Contacts : 02-40-97-84-39/02-40-97-84-64/02-40-97-34-95

5ème TEILLE les Foulées du 1^{er} mai

La section ASCED Athlétisme reconduit sa course pédestre. Ce sera la 5ème édition d'une épreuve en boucle sur les routes chemins et voie verte de campagne sur la commune. Départ et arrivée sur le site du plan d'eau de Teillé pour une ballade sportive (en courant s'il vous plaît) de 13 kms.

Le départ sera donné à **10h**, distribution des dossards à partir de 8 h30 sous le chapiteau. Arrivée sur le site du Plan d'Eau, mais avec un circuit inversé par rapport aux autres années . C'est à dire montée du bourg de Teillé dès le 2ème km.

Vous trouverez des tracts et informations dans les commerces de Teillé.

Pour participer à la course, le certificat médical est obligatoire pour tous les non-licenciés F.F.A. Ne sont couvert par leur licence que ceux qui ont une licence d'Athlétisme, (F.F.A.) Et aussi, bien sur, condition minimum avoir un peu d'entraînement, pour effectuer la distance de 13 kms en courant.

Pour tous renseignements : Nathalie Géneix 06 74 20 63 14 où Pierre Raitière au 02.40.97.21.40 .



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Protéger son habitation

- ☞ Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées principales et secondaires, etc.) ;
- ☞ Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée (chercher les enfants à l'école, boulangerie, etc.). Ne pas cacher ses clés sous un paillasseau, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;
- ☞ Ne pas laisser entrer des inconnus ;
- ☞ Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, etc.) ;
- ☞ Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc.) ;
- ☞ Entretenir ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police.



Participer à la prévention des cambriolages



- ☞ Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence ;
- ☞ Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade de gendarmerie ou son commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.



Prévenir en cas de présence suspecte



- ☞ Signaler en composant le 17 les véhicules et/ou les individus (y compris adolescents) qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation) ou s'apprentant à commettre un délit ;
- ☞ Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, etc.).

REAGIR JUSTE

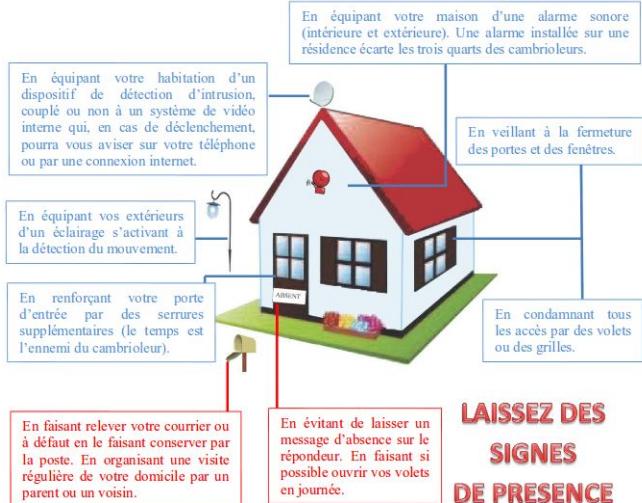
+ Le signalement des personnes et des véhicules est capital : ayez le réflexe de relever les éléments d'identification des véhicules des individus suspects (type, marque, couleur et **SURTOUT le numéro d'immatriculation** qui est primordial pour l'enquête)

+ N'hésitez pas à composer le 17 ou le 02.40.97.82.17 (gendarmerie de Riaillé) afin de communiquer tout renseignement utile aux enquêteurs.

+ En cas de vol, NE TOUCHEZ A RIEN avant l'arrivée des gendarmes.

+ En cas de départ en vacances, remplissez une fiche Opération Tranquillité Vacances, auprès de la gendarmerie de votre domicile.

PROTEGEZ VOS ACCES



LAISSEZ DES SIGNES DE PRÉSENCE

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Les policiers ou les gendarmes formés en police technique et scientifique sont susceptibles de se déplacer pour relever les traces et indices.

CONSEIL MUNICIPAL du 03 mars 2015

L'an 2015, le 03 mars à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : MM. André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Arnaud PAGEAUD, Christian PRIOU, Mmes Marie-Laure AREZKI, Catherine ROUIL, Adjoints. Mmes Isabelle HARDY, Anne GUILLET, Lydia BEATRIX, Angélique DELANOU, Aurélie FERRE, Nathalie GENEIX, MM. Réda BEN KEBIL, Christophe LEBRETON, Jérôme SQUELARD, Bertrand DABO, Fabrice ETIE et Michel OUAIRY.

Absents excusés : Mme Christelle JAUNASSE

Secrétaire de séance : M. Christophe LEBRETON

PRESENTATION DU PARC ÉOLIEN PAR LA SAS EOLA DEVELOPPEMENT

Présentation par MM. BRANCHEREAU, MARTIN et DUPUIS du projet des éoliennes sur Teillé. Explication des lieux d'implantation, des accès avec aménagements nécessaires, du fonctionnement technique ou encore du sens de la démarche. Le permis de construire est en préparation.

APPROBATION COMPTE-RENDU DU 03 FEVRIER 2015

Demande de Lydia BEATRIX de modifier certains paragraphes du compte-rendu. Après mise au vote, 5 voix pour la modification et 13 contre. La modification est refusée.

- Anne GUILLET demande la parole pour une déclaration collective de l'opposition. M. le Maire repousse cette déclaration aux questions diverses.

LOYER INDEMNITES AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le loyer est revalorisé tous les ans par la poste. Il passe de 996 € à 1000 € pour 2015. Le Conseil municipal par 17 voix pour et 1 abstention (Fabrice ETIE), prend acte de cette information et charge le Maire de procéder au recouvrement de cette indemnité mensuelle.

PROJET ÉOLIEN ET AUTORISATION DE VOIRIE

Si le projet est autorisé, il entrera alors dans les phases de construction puis d'exploitation. Ces phases entraîneront l'utilisation des routes communales et des chemins ruraux avec parfois la nécessité d'élargir et/ou de renforcer ces voies d'accès. Ces éventuels aménagements seront réalisés à la charge du porteur de projet qui s'engage à remettre en état les accès empruntés en cas de détérioration.

Après avoir pris connaissance de tous ces éléments, le Conseil Municipal décide :

- Premièrement, d'émettre un avis favorable au projet éolien citoyen EOLANDES composé de quatre éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de Teillé et d'une éolienne sur la commune de Trans-sur-Erdre ;
- Deuxièmement, d'autoriser la SAS EOLA Développement et ses entreprises sous-traitantes à emprunter et éventuellement renforcer les voies communales et les chemins ruraux à condition que ces derniers soient remis en état à ses frais, en cas de détérioration.

6 élus impliqués dans le projet s'abstiennent pour le vote. 11 pour et 1 abstention. Adopté.

PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2014

Une demande de subvention peut être déposée auprès du département pour un projet concernant la sécurité routière. Plusieurs propositions sont faites : Un ralentisseur à la Rogerie, un aménagement piéton rue du Pont, un aménagement piéton au terrain de football. Après discussion, le projet d'améliorer la sécurité au niveau du Pont est favorisé. La commission Voirie se propose d'étudier le projet. Un rendez-vous dans le mois est fixé avec le département.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- Suite au départ en retraite de l'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, il est nécessaire de fermer son poste.
- Le secrétariat de mairie est assuré par un rédacteur, à l'occasion de son départ de la collectivité il semble utile d'ouvrir également le poste au grade d'attaché, la technicité de celui-ci apporterait une connaissance plus étendue. Les entretiens seront ouverts aux élus qui le souhaitent.

Après échanges et précisions, les élus se sont prononcés par 15 voix pour et 3 abstentions. Adopté.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Deux bureaux de vote sont ouverts sur Teillé pour les élections départementales du 22 et 29 mars 2015. Les élus doivent s'organiser pour tenir les permanences durant les heures d'ouverture. Les bureaux de vote se situeront comme d'habitude au Restaurant scolaire de 8h le matin jusqu'à 18h le soir.

COMMERCE

Après communication de l'estimation demandée par la Mairie, M. et Mme GREVECHE ont fait une nouvelle proposition de vente de leur magasin à la commune de Teillé : 120 000€.

Mme DUREAU Sylvie propose à la vente sa propriété (ancien café) mitoyen du café restaurant Le Teilléen.

M. le Maire propose que le groupe de travail d'élus se réunisse à nouveau avec les commerçants /artisans pour rencontrer les deux parties et étudier les 2 propositions.

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

- Commission culture

- Arnaud PAGEAUD relate la réunion du 20/02/2015 avec les associations de Teillé. 16 ont répondu présent et 3 étaient excusées. Beaucoup d'événements sont organisés cette année et pour des raisons de délais trop courts, l'organisation d'une fête des associations est reportée au 4 juin 2016.

- Une réunion d'informations sur l'Outil en Main a eu lieu le 27 février en présence d'acteurs d'Ancenis et de Riaillé. Ce fut un succès, 14 personnes étaient inscrites dans le projet et 40 personnes étaient présentes dans l'assemblée.

- Commission réparation des charges du collège Louis Pasteur

Nathalie GENEIX décrit le planning d'occupation de la salle de Cossé Brissac de St Mars la Jaille. La clé de répartition des charges entre les communes est fonction de l'utilisation de la salle entre les associations de St Mars 13 % et celles des communes 87%. La part de Teillé est de 4 692€ pour 68 élèves.

L'Office Intercommunal des Sports (OIS) de Riaillé a été dissout le 25/11/2014. Les 2 900 € restants sont alloués au Si-vom pour les stages piscines.

- Commission Voirie

Joseph TESTARD fait part de la rencontre qui a eu lieu avec les riverains de la rue de l'Espérance pour l'aménagement de cette rue. Le cabinet Arrondel a proposé 3 plans différents. Celui qui a été retenu est une circulation à double sens avec un trottoir plus large aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) avec achat de quelques mètres carré chez M. et Mme BLIGUET. Les devis sont plus élevés que prévus.

Les cars scolaires passent toujours par la rue de l'Espérance. Après discussion, un panneau « interdit aux bus » en haut de la rue et un panneau « interdit sauf riverains » en bas sont envisagés.

- Commission Communication

Catherine ROUIL rapporte que le Teillé Panorama sera distribué par les conseillers sur toute la commune. Une nouvelle charte graphique est étudiée pour le site internet. Un panel de prestataires sera bientôt consulté avec pour objectif le lancement du nouveau site avant l'été.

- Commission finances

La commission a invité la commission culturelle pour discuter des modalités d'attribution de subventions aux associations. Cette année, rien ne sera modifié. La commission propose de travailler les critères et de revenir vers le Conseil avec une ébauche pour la répartition de 2016. Le Conseil accepte la proposition de modifier les conditions d'attribution pour 2016.

M. le Maire fait part de la baisse potentielle des dotations de l'Etat sur les prochaines années. En 2014 c'est -8 915€, 2015 : -30 900€, 2016 : - 52 900€ et 2017 : -74 900€. La Compa a pour comparaison : 2014 : -129 682€, 2015 : -450 000€, 2016 : - 769 000€ et 2017 : -1 088 400€

QUESTIONS DIVERSES

- Le vote du budget aura lieu au prochain Conseil le 24/03/2015 à 20h30.
- Le 28/04/2015 à 20h, le trésorier public, M. HOUILLOT fera une présentation du budget de la commune de Teillé en réunion publique à la salle polyvalente.
- Proposition de faire la cérémonie du 11 novembre à plusieurs communes (peu de gens et trop de dates). Le Conseil est d'accord mais la première année devrait se faire à Teillé pour bénéficier du nouveau monument.
- Une conférence-débat « Les nouveaux outils de communication...et nous ! » est proposée par la maison des services au public de Riaillé aux associations et aux élus le 11/04/2015 à 10h au Théâtre de la Mauvraie à Riaillé.
- Le groupe Vivre Teillé Autrement fait une déclaration commune sur les problèmes de fonctionnement du Conseil en listant tous les faits reprochés aux élus de la majorité.